

Éditorial du Maire

Mesdames, Messieurs,

chers Pénivauxois, chers Pénivauxois,

Nous avons choisi de reprendre l'impression papier de *Reflots* pour une meilleure diffusion dans les foyers qui restent confinés. Sa confection, compliquée par le télétravail, nous oblige à en réduire le format à quatre pages.

Comme les informations concernant l'urgence sanitaire, les arrêtés de la préfecture, les mesures à prendre pour le confinement et bientôt pour le déconfinement, changent sans arrêt, nous doublerons la page covid 19 de notre site par une page Facebook. Vous pourrez, en temps réel, y trouver toutes les informations concernant cette crise : "[@MairieVLPcovid19](#)".

Grâce à l'action conjointe de la Mairie, à travers la permanence du 24/24 et à celle des initiatives associatives et individuelles, nous avons pu faire face à cette situation difficile pour tous. En effet, une dynamique s'est mise en place, unissant l'action sociale de la Ville, via le CCAS, et les initiatives de voisinage et d'entraide.

Dans la continuité de cette intense vie associative qui a toujours traduit la vitalité de notre ville, nos concitoyens se sont mobilisés avec civisme et fraternité. Nous pouvons en être fiers.

Devant les incertitudes du déconfinement, restons unis et solidaires. Continuons à nous protéger, à nous entraider, prenons patience en attendant la fin de cette épreuve.

Henri de Meyrignac,
Maire de Vaux-le-Pénil.

En bref

Ouverture de la maison médicale retardée. En raison de la situation sanitaire actuelle, l'ouverture de la maison médicale est décalée à cet été ou à la rentrée.

Attention aux vols par ruse. La crise sanitaire actuelle est l'occasion pour des personnes mal intentionnées de profiter de la vulnérabilité de certains, pour entrer dans leur maison afin de leur dérober des biens. Cela s'appelle le vol par ruse.

Pour s'introduire dans le domicile, les voleurs peuvent :

- Inventer toutes sortes de prétextes : désinfection de maison, vente d'attestations...
- Se présenter sous une fausse qualité : médecin, policier, employé de mairie...

Les victimes de ces démarchages frauduleux sont souvent des personnes âgées. Il est donc important de sensibiliser nos aînés : pendant le confinement, ils doivent garder les bons réflexes et ne pas ouvrir leur porte aux inconnus.

Faux policier, faux médecins, faux agents municipaux...
En cas de doute, composez le 17 ou le 112 !

Ouverture d'une classe ULIS à l'école Gaston Dumont

Dès la rentrée prochaine, une classe ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) verra le jour à l'école élémentaire Gaston Dumont. Elle accueillera un maximum de 12 enfants ayant des troubles cognitifs, sous la coordination du directeur de l'établissement M. Lacroix.

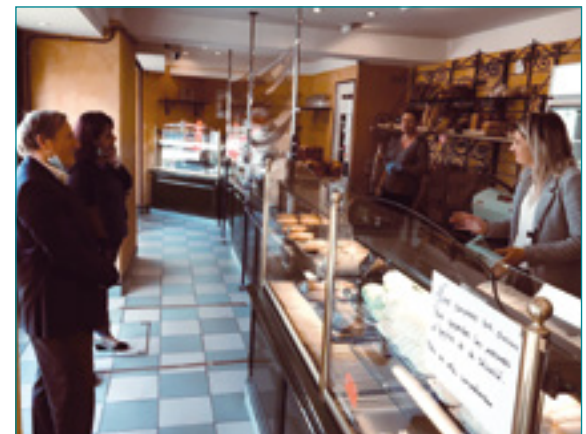


La classe ULIS, c'est quoi ?

Les ULIS sont des dispositifs permettant la mise en œuvre de Projets Personnalisés de Scolarisation (PPS). Les élèves orientés en ULIS sont ceux qui, en plus des aménagements et adaptations pédagogiques et des mesures de compensation mis en œuvre par les équipes éducatives, nécessitent un enseignement adapté dans le cadre de regroupements et dont le handicap ne permet pas d'envisager une scolarisation individuelle continue dans une classe ordinaire. Chaque élève scolarisé au titre des ULIS bénéficie également, selon ses possibilités, de temps de scolarisation dans une classe de l'établissement scolaire où il peut effectuer des apprentissages scolaires à un rythme proche de celui des autres élèves. L'enseignant affecté sur le dispositif est nommé coordonnateur de l'ULIS. Sa mission est double : il doit d'une part assurer l'enseignement lors des regroupements d'élèves et d'autre part veiller à ce que, lorsqu'ils sont scolarisés dans une classe ordinaire, les élèves y reçoivent l'enseignement qui leur convient. Afin d'accueillir au mieux cette classe, des travaux seront réalisés, ainsi que des installations informatiques et l'achat de mobilier pour proposer à ces élèves un espace de travail adapté au cœur de l'école.

Quels sont les commerçants ouverts à Vaux-le-Pénil ?

- ▶ En centre-ville : les 2 boulangeries ; l'épicier ; la pharmacie ; "Au Rendez-Vous" (bureau tabac), "Aux Plaisirs d'Antan" : livraison à domicile.
- ▶ Le Moustier : le tabac-presse, la boulangerie, le charcutier/traiteur Béato et la pharmacie.
- ▶ Les 3 Rodes : Carrefour Market, la boulangerie et la pharmacie.
- ▶ Route de Montereau : Intermarché et LIDL.



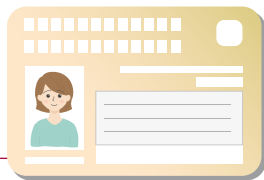
Les commerçants suivants ont exceptionnellement mis en place un service de drive :

- ▶ Le primeur du marché : sur commande auprès de M. Bourgou au 06 46 39 19 81, rendez-vous le dimanche matin sur le parking de la Ferme des Jeux.
- ▶ LOCAVOR : pour sa clientèle habituelle inscrite, livraison tous les 15 jours sur le parking de la Ferme des Jeux de 10h à 12h.
- ▶ La fleuriste "Histoires de Pétales", livraison sur commande et sur rendez-vous dans la cour jouxtant le local au 07 86 55 47 67 ou fleuriste@histoiresdepetales77000.fr
- ▶ L'apiculteur : M. Philippe GERARD - gerardphilippe7756@gmail.com

Rappel : la livraison par drive exige le respect strict des règles de distance, d'hygiène et de sécurité.

Quel fonctionnement pour vos services municipaux ?

Depuis le début du confinement, prononcé le 15 mars dernier, agents et élus municipaux restent mobilisés et sont, pour la plupart, en télétravail ou limitent leurs déplacements. Des réunions sont maintenues quotidiennement pour gérer cette période de crise. Si les accueils sont fermés, le standard d'urgence est quant à lui toujours actif au 01 64 71 51 00 - 24h/24 et 7j/7.



Le service état civil

La **célébration des mariages** et l'enregistrement des **PACS** sont **reportés**. Une **permanence** est assurée pour l'établissement des actes de naissance, de reconnaissance et de décès. Les demandes de copies intégrales ou d'extraits d'actes de l'état civil, mises à jour des actes de l'état civil et des livrets de famille, demandes de rectification des erreurs matérielles ou omissions d'actes de l'état civil seront traitées uniquement par voie dématérialisée ou par courrier. Les demandes de changement de nom, dossiers de mariage, copies conformes ne revêtent pas un caractère urgent et leur traitement est ajourné.

Les opérations funéraires sont toujours assurées quotidiennement en respectant les mesures prises par la préfecture de Seine-et-Marne (inhumations, travaux etc.). Le service échange régulièrement avec les opérateurs funéraires afin d'assurer une meilleure gestion du cimetière pendant cette période de crise et assure également des rendez-vous physique pour l'achat de concessions, cavurnes etc.

Ces services restent joignables quotidiennement au 01 64 71 51 97 et par mail accueil@mairie-vaux-le-penil.fr



Le service développement économique

Plus que jamais, commerçants et artisans ont besoin d'aide et de soutien pour faire face à cette crise sanitaire inattendue et obligeant la majorité des commerces pénivauxois à fermer jusqu'à nouvel ordre. Suite au décret du mardi 24 mars et au durcissement des mesures de confinement, "La tenue des marchés, couverts ou non et quel qu'en soit l'objet, est interdite". Par conséquent, le **marché dominical** est malheureusement **suspendu** pour une durée indéterminée.

Le service développement économique met tout en œuvre pour **accompagner l'ensemble des commerçants et des artisans** touchés par cette situation, en leur apportant des informations d'ordres juridique et légal. Ils peuvent si besoin être mis en relation avec un conseiller de la Chambre de Métiers afin de prendre connaissance de l'ensemble des mesures actuelles (mesures de soutien, arrêté sur la fermeture des activités non essentielles, démarches et cotisations sociales, report d'impôts, rééchelonnement de crédit).

Pour en savoir plus sur le fonctionnement de vos services municipaux, rendez-vous sur notre site Internet

www.mairie-vaux-le-penil.fr

(rubrique "Covid-19" / "Les services municipaux")



La police municipale

La **police municipale** continue d'assurer ses **fonctions** sur le terrain du lundi au vendredi. Elle procède à la vérification des attestations de déplacement et réalise des rondes. Elle est joignable au 01 64 71 91 60. Afin de faciliter les démarches, un formulaire de main courante est disponible sur notre site Internet, rubrique "Police municipale".

Respect des mesures de confinement

En cette période de crise sanitaire, nous devons, plus que jamais, faire preuve de solidarité. La ville de Vaux-le-Pénil fait appel au civisme et à la responsabilité de chacun afin de respecter les mesures de confinement instaurées par le gouvernement. Cependant, des regroupements de personnes sont couramment constatés, notamment au parc François Mitterrand et à la Buissonnière. La municipalité met en place les dispositions nécessaires, avec un contrôle régulier des forces de l'ordre.

Pour rappel, toute sortie doit être justifiée par une attestation de déplacement et tout rassemblement est strictement interdit. En cas de non-respect des règles, vous vous exposez à une amende forfaitaire de 135 euros (qui peut être majorée à 375 euros). En cas de récidive de cette violation (pour deux violations en 15 jours), l'amende est de 200 euros (qui peut être majorée à 450 euros) et devient un délit puni de 6 mois d'emprisonnement et de 3 750 euros d'amende en cas de récidive de plus de 3 fois dans un délai de 30 jours.

Sauvons des vies, restons chez nous.

Le Conservatoire de musique

Les professeurs du Conservatoire de musique continuent dans la mesure du possible leurs activités pédagogiques et artistiques. Les échanges avec les élèves se font notamment par vidéo, sms et messages vocaux.



Le service social

Depuis le 13 mars, le **plan d'urgence aux personnes âgées est déployé**. Chaque semaine, une centaine d'appels téléphoniques sont passés aux pénivauxois(e)s inscrit(e)s sur le plan d'urgence (appelé parfois "plan canicule" ou "plan grand froid"). Ces moments d'échanges permettent d'évaluer les besoins d'aide et de soutien de chacun.

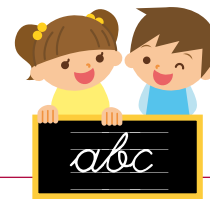
D'autres dispositifs sont également mis en place, notamment une aide bénévole aux courses et à se procurer des médicaments, que ce soit pour les personnes inscrites sur le plan ou pour les personnes de la commune se faisant connaître en mairie ou directement auprès du service social. Une seule priorité : n'oublier personne tout en protégeant les bénévoles.

Tout ce qui relève du CCAS a été accéléré après échanges avec la Maison Départementale des Solidarités pour la délivrance de bons alimentaires notamment. **Un suivi social est assuré pour les familles les plus fragiles**, par téléphone et à l'occasion de rendez-vous au service social. Les personnes sans domicile stable, domiciliées au CCAS viennent sur rendez-vous chercher leur courrier en mairie.

Les contacts avec les associations de solidarité partenaires de la commune ont évolué en fonction des directives gouvernementales et préfectorales. Les distributions de colis alimentaires, malgré des difficultés souvent de dernière minute, peuvent être effectuées grâce à l'engagement de tous.

Le service est plus que jamais en lien avec le Relais Sénart et le CIDFF afin d'intervenir efficacement dans les situations de crise et de **violences conjugales**.

Enfin, le **service logement** est en contact régulier avec les bailleurs sociaux. Les commissions d'attribution de logements vont reprendre dans les jours à venir en visio-conférence.



Le service scolaire et périscolaire

Inscriptions scolaires. Il est indispensable de recenser les nouveaux élèves sur la ville pour la rentrée scolaire 2020-2021. Vous avez un enfant né en 2017 et vous n'avez pas effectué sa préinscription scolaire pour la rentrée de septembre 2020 ? Les nouveaux arrivants sur la commune doivent aussi penser à inscrire leur(s) enfant(s) à l'école.

Deux solutions pour effectuer votre démarche :

- (1) Connectez-vous sur le portail familles dans la rubrique "INSCRIPTIONS", cliquez sur "Inscrire mes enfants à de nouvelles activités", sélectionnez "Scolaire" dans le menu déroulant et laissez-vous guider.
- (2) Vous n'avez pas encore de compte famille ? Contactez le service Scolaire et Inscriptions au 01 64 71 51 17.

Dans les deux cas, vous devez transmettre :

Une copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois / une copie du livret de famille / une copie des vaccinations DTP / l'imprimé de pré-inscription scolaire.

Accueil des enfants pendant la période de confinement. Les services continuent de travailler et se réorganisent dans le respect des consignes de confinement du gouvernement. La garde d'enfants des parents réquisitionnés est assurée en comité restreint à **l'école Gaston Dumont** (peu importe l'établissement de référence de l'enfant). Un justificatif pourra être demandé.

Chaque école reste en lien avec les familles et une distribution du travail est transmise en format papier aux foyers dépourvus de matériel informatique.



Un mot d'ordre : la solidarité

La mairie a mis à disposition du matériel émanant de la crèche et des restaurants scolaires (distribution de gel hydroalcoolique, 200 charlottes, 200 tabliers jetables et 200 sur-chaussures) à destination des infirmières et du personnel soignant du FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé).

Soutien de l'Intermarché de Vaux-le-Pénil aux commerçants. Intermarché propose aux commerces fermés de mettre en rayon leurs produits. Le magasin reverse aux commerçants la recette des articles non alimentaires et leur achète les produits alimentaires. Chaque demande est étudiée au cas par cas. Les commerçants intéressés peuvent se rapprocher de M^{me} Carine Dian, gérante de l'Intermarché par mail : pdv06432@mousquetaires.com

"Les Menus Services" à Vaux-le-Pénil. M. Peltriaux, gérant de cette entreprise de services, propose du portage de repas à domicile pour les personnes âgées, en convalescence, handicapées et celles qui ne peuvent pas cuisiner. Ces repas sont supervisés par un diététicien et livrés à domicile. Pour en savoir plus, contactez "Les Menus Services" : 93 avenue St Just à Vaux-le-Pénil / 01 60 65 18 80 / 06 35 38 61 42.



À l'initiative d'une Pénivauoise, nombreux sont les bénévoles et les associations à s'être lancés dans **la confection de masques en tissu, une alternative aux masques officiels**. La municipalité et le service social et intergénération soutiennent et participent au projet. Une véritable chaîne de solidarité s'est ainsi créée : une vingtaine de couturières se consacrent à la réalisation d'environ 400 masques par semaine. Une action possible grâce aux dons financiers des élus (pour l'achat de fils, élastiques) et dons matériels (tissus), mais également grâce au Carrefour Market qui s'investit de son mieux pour répondre aux besoins en fils et élastiques, produits rares en cette période. Vous souhaitez faire un don matériel ? Contactez le 06 72 76 22 04.

La municipalité remercie également la région Île-de-France pour sa livraison de masques auprès de l'ensemble des pharmacies pénivauoises. Ceux-ci seront remis aux personnes malades ou fragiles sur prescription médicale.

Familles, amis et voisins de victimes de violence : vous pouvez peut-être agir



Suite aux mesures de confinement mises en place dans le cadre du Covid-19, de nombreuses femmes déjà victimes de violences conjugales se retrouvent pour plusieurs semaines enfermées dans des foyers toxiques, où la violence quotidienne et la fatigue psychologique ne font que croître au fil des jours. De nombreux enfants et adolescents connaissent également cette violence.

Que faire si je suis témoin d'une situation de violence ?

Appelez la police au 17 en cas d'urgence ou le 3919 du lundi au vendredi de 9h à 19h, numéro anonyme, gratuit et confidentiel, ou contactez votre pharmacien le plus proche (une femme se rendant à la pharmacie pour signaler qu'elle est en danger ne sera pas verbalisée si elle n'a pas d'attestation).

Vous pouvez également conseiller la personne victime :

- ▶ Elle peut préparer un sac "d'évasion" chez un voisin ou un proche avec des copies de ses documents importants (livret de famille, carte d'identité, passeport...), le double de ses clés, quelques effets personnels.
- ▶ Elle peut apprendre aux enfants à appeler la police au 17, à connaître leur adresse, à composer le 119 - "Allô Enfance en Danger" ou à envoyer un SMS au 114.
- ▶ Elle peut choisir un code avec ses enfants afin qu'ils se réfugient dans un lieu protégé.
- ▶ Elle peut choisir un code avec une voisine afin de donner l'alerte en cas de crise.

Personne ne doit être frappé, insulté, humilié. C'est notre rôle à tous et à toutes d'y veiller.

Covid-19 : un nouvel espace dédié sur votre site Internet

Un nouvel onglet "Covid-19" est disponible sur votre site Internet www.mairie-vaux-le-penil.fr afin de répondre au mieux à vos questions courantes, partager avec vous l'actualité et les informations utiles, et vous permettre de télécharger les documents nécessaires (notamment l'attestation de déplacement dérogatoire).



SMITOM LOMBRIC : réouverture des déchèteries



Depuis le 21 avril, afin d'éviter le développement de dépôts sauvages, les 11 déchèteries du SMITOM LOMBRIC sont ouvertes du mardi au samedi inclus, uniquement sur rendez-vous au numéro vert 0 800 814

910 (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30). L'accueil des usagers se fait dans le cadre de mesures spécifiques pendant la période de confinement. Afin de faciliter la prise de rendez-vous, les administrés doivent se munir de leur carte de déchèterie et de leur carte grise.

Information : Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, la journée portes ouvertes du SMITOM LOMBRIC prévue samedi 6 juin est annulée.

En bref

Toutes les manifestations sont annulées (Jardin d'été, Course de la Buissonnière, assemblées générales, soirées festives, spectacles, tournois, fêtes de fin d'année, etc.).

EPE77 Sud : écoute téléphonique. Parents confinés, besoin d'un temps d'écoute, d'échange et de soutien ?

En ce temps de confinement qui peut mettre à rude épreuve les liens familiaux, l'EPE77 Sud a mis en place un système d'écoute, d'échange et de soutien aux parents, anonyme et confidentiel via son site Internet. Dix psychologues et professionnels de l'accompagnement parental de l'équipe EPE77 Sud se sont mobilisés et vous propose divers créneaux. Un planning a été établi, permettant une mise à disposition d'écouter(e)s du lundi au samedi sur 2 voire 3 créneaux par jour (10h-12h / 14h-16h / 18h-20h).

Comment ça marche ?

Il suffit de faire une demande de rappel en remplissant le formulaire sur le lien suivant : <https://epe77sud.org/ecoute-telephone-demande-rappel/>

Les demandes de rappel seront prises en compte jusqu'à 17h chaque jour, pour un rappel le lendemain (selon les créneaux disponibles).

Ce sont les professionnels qui rappellent, en appel masqué, depuis leur domicile. Seul votre numéro de téléphone sera transmis à l'écouter(e). Toute autre donnée est recueillie dans le cadre de leur traitement statistique anonyme.

Déplacements pour l'adoption d'animaux en refuge.

Afin de limiter la saturation des refuges et pour que les animaux de compagnie ne soient pas les victimes collatérales de cette crise sanitaire, les adoptions dites "solidaires" en refuge sont autorisées. Pour limiter les risques, des règles strictes devront être respectées :

- ▶ L'animal devra être choisi en amont sur le site Internet de la SPA.
- ▶ Un rendez-vous précis sera fixé et le refuge de la SPA concerné émettra une attestation dématérialisée comportant l'horaire du rendez-vous.
- ▶ En se rendant au rendez-vous, le candidat à l'adoption devra se déplacer seul et être muni, en plus de l'attestation délivrée par la SPA, d'une attestation de déplacement dérogatoire pour "motif familial impérieux".

Plus d'informations sur www.la-spa.fr/formulaire-adoption-solidaire-covid-19

Emprunt de livres et de jeux de société à l'Arcature.

Aucune pénalité de retard ne sera appliquée aux personnes n'ayant pu rendre dans les délais leur emprunt à l'Arcature.

Création d'un centre de consultation Covid-19 au Mée-sur-Seine.

Un centre de consultation Covid a été créé au Mée-sur-Seine, auquel s'est inscrite la ville de Vaux-le-Pénil ainsi que d'autres villes de la CAMVS. 2 situations possibles :

- ▶ Si le patient pense qu'il est atteint du Covid-19, il s'adresse à son médecin traitant, qui peut l'orienter vers ce centre de consultation.
- ▶ Le patient peut contacter le 01 78 49 96 64. Un régulateur décidera alors s'il est nécessaire de l'orienter sur le centre.

Plateforme "Vivons local". Cette plateforme vous permet de commander chez vos commerçants locaux, tout en respectant les gestes barrières avec un paiement en ligne, un retrait express ou une livraison. En passant commande, vous continuez à faire vivre les artisans, les commerçants et à les soutenir. Rendez-vous sur www.vivonslocal.org

En raison de la proximité du deuxième tour des élections municipales, la majorité municipale a décidé de suspendre la publication de cette tribune jusqu'à la fin de la campagne électorale.

En première ligne : les élus municipaux, les agents territoriaux, les bénévoles...

Comme une provocation, le ministre des Collectivités territoriales Sébastien Lecornu, a repris le 27 mars, en pleine crise du Covid-19 la phrase d'Emmanuel Macron de 2018 qui affirmait qu'il n'y avait « *pas d'argent magique* ». Réponse insultante face aux inquiétudes réelles et justifiées des élus locaux conscients de leurs responsabilités devant une telle pandémie. Depuis le ministre a dû rétro-pédaler devant le Sénat en assurant que « *la puissance publique soutiendra les collectivités coûte que coûte* » et que la DGF (Dotation Générale de Fonctionnement) ne serait pas baissée l'an prochain. Promesse conjoncturelle ou certitude ?

Les municipalités doivent pallier l'impréparation, l'incompétence et les cafouillages récurrents du gouvernement. **L'urgence absolue actuelle est de protéger les populations.** Il faut par exemple trouver et distribuer des masques. Notre commune s'y est attelée avec l'aide de nombreux bénévoles en confectionnant des masques alternatifs. Initiative indispensable mais créatrice de dépenses imprévues même si l'heure n'est pas à la comptabilité pour assurer au mieux la santé des citoyens.

Le président Macron a annoncé un début de déconfinement dès le 11 mai avec un retour progressif dans les crèches, écoles, collèges et lycées. Mais comment assurer les règles d'hygiène indispensables pour les enfants, enseignants et personnel communal ? Qui assurera l'approvisionnement en masques, gels, tests... ? Qui assumera toutes ces dépenses ?

OUI, notre groupe continuera avec la municipalité à s'investir dans cette lutte sanitaire.

NON, nous refuserons toute précipitation et exigerons que l'État assume toutes ses promesses tant financières que sanitaires.

Il faudra que le moment venu le gouvernement soit sanctionné pour ses contradictions, ses incompétences et ses choix politiques.

Patricia Rouchon, Jean-Louis Masson
Jean-Jacques Hovelynck,
"Vaux-le-Pénil humain, citoyen et solidaire".
Groupe soutenu par le PCF.

Fait divers affligeant...

Dans le précédent numéro paru en numérique, nous relations des faits regrettables qui se sont déroulés dans un bureau de vote. Certains colistiers de la candidate divers droite, Madame Beaulnes-Sereni, se sont donnés en spectacle : un président de bureau de vote a été agressé verbalement par un assesseur de la liste de la candidate, des employés municipaux, travaillant dans des conditions rendues difficiles par les contraintes liées au coronavirus, ont été insultés dans l'exercice de leurs fonctions. Ce violent esclandre public a nécessité l'intervention de plusieurs effectifs de la Police Nationale, qui avait été alertée par des témoins. Les identités des fauteurs de troubles ont été relevées. Nous ne connaissons pas les suites données à cette affaire, mais de nombreux spectateurs présents, nous ont contactés pour nous faire part de leur émoi, de leur désapprobation ou de leur tristesse.

"Un Nouvel Élan pour Vaux-le-Pénil" condamne fermement de tels agissements, contraires aux valeurs qu'il défend depuis plus de 25 ans, contraires aux excellentes relations tissées dans le temps avec les employés municipaux, que nous avons toujours respectés. Une bonne entente a toujours régné entre notre équipe et celle de la majorité, nos échanges avec les personnels communaux ou nos adversaires politiques ont toujours été courtois et le resteront, même si nos points de vue sont parfois divergents.

Nous déplorons la brutalité avec laquelle quelques proches de la candidate ont entaché cette élection, en n'ayant pas su maîtriser leurs nerfs, en ayant manqué du savoir-vivre et de la dignité les plus élémentaires !...

La situation actuelle est grave et un comportement citoyen devrait être le maître-mot, afin ne pas ajouter à l'inquiétude ambiante.

Nous nous démarquons de tels actes et, comme nous le précisons le mois dernier, notre vote ira dans le sens du respect et des intérêts des Pénivauxois, car nous demeurons fidèlement attachés à notre belle ville et à ses habitants. Les auteurs de ces tristes incidents ne sont pas dignes de représenter nos concitoyens dans un contexte où la situation sanitaire devrait exiger, de la part de nos politiques, une volonté d'apaisement, de solidarité et d'empathie.

Portez-vous bien, protégez-vous et protégez votre entourage.

"Un nouvel élan pour Vaux-le-Pénil",
Clodi Pratola, Chantal Baranès, Lionel Dussidour,
Marie-Françoise Cheylan, Gérard Bordeaux.

État civil

Naissances

Mars 2020

► Jules, Arthur BRIDAY né le 4 mars 2020

Décès

Mars 2020

► M^{me} Valérie, Henriette, Bernadette RUESZ décédée le 3 mars 2020

► M. Gérard, Joseph, Albert, Jules BERTRAND décédé le 10 mars 2020

► M. Serge, Robert, Paul TSCHUMI décédé le 19 mars 2020

► M. Marcel, Gilbert GAUDÉ décédé le 25 mars 2020



Don du sang, samedi 23 mai

De 10h à 15h30 à la Maison des Associations

Remerciements de l'établissement français du sang. Malgré l'épidémie de Covid-19, la collecte de sang prévue samedi 28 mars dernier a été maintenue. L'EFS tient à remercier chaleureusement les 96 volontaires présents. Dans le cadre des mesures de confinement, les citoyens sont autorisés à se déplacer pour aller donner leur sang sur les sites de collecte de l'EFS, sous réserve de remplir l'attestation de sortie officielle au motif de l'assistance aux personnes vulnérables. **Renseignements au 06 85 87 94 52.**

Reflots
Le magazine de la Ville de Vaux-le-Pénil - Mai 2020



Le magazine de l'information municipale :
01 64 71 51 00 / www.mairie-vaux-le-penil.fr

Directeur de publication : Henri de Meyrignac. **Rédacteur en chef :** Fabrice

Boulard / **Comité de rédaction :** Sylvie Demasse, Yann Linard, Morgane Girolet et Fabrice Boulard / **Conception, maquette :** Aurélie Robin / **Impression :** Alliance Partenaires Graphiques - 03 26 50 33 97. ©**Photos :** service communication, Adobe Stock, Chantal Baudet, Bastien Burger. DR. Ce magazine est imprimé en 5 400 exemplaires sur papier recyclé. **Pour nous contacter :** communication@mairie-vaux-le-penil.fr